

NOUVELLE-CALÉDONIE
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD
COMMUNE DE BOULOUPARIS



PLAN D'URBANISME DIRECTEUR
Commune de BOULOUPARIS
V - ANNEXES

CARTE DES ECOSYSTEMES D'INTERÊT PATRIMONIAL
& DES ZONES A PROBABILITE AMIANTIFERE
PARTIE OUEST DE LA COMMUNE



Approuvé le 29/08/13 par délibération n°34-2013/APS

Index	Date	Modification	Date
			19 Juillet 2013
			Echelle : 1/25 000
			V.3.1

LEGENDE DU FOND DE PLAN

Route Territoriale / Provinciale

Route Municipale

Voie Urbaine / Chemin Rural

Limite commune

Limite parcellaire

LEGENDE DES ANNEXES

Point de captage / forage AEP

0

0

2 > =

2 > =

Forêt sèche / Forêt humide

Mangrove

Zone amiantifère

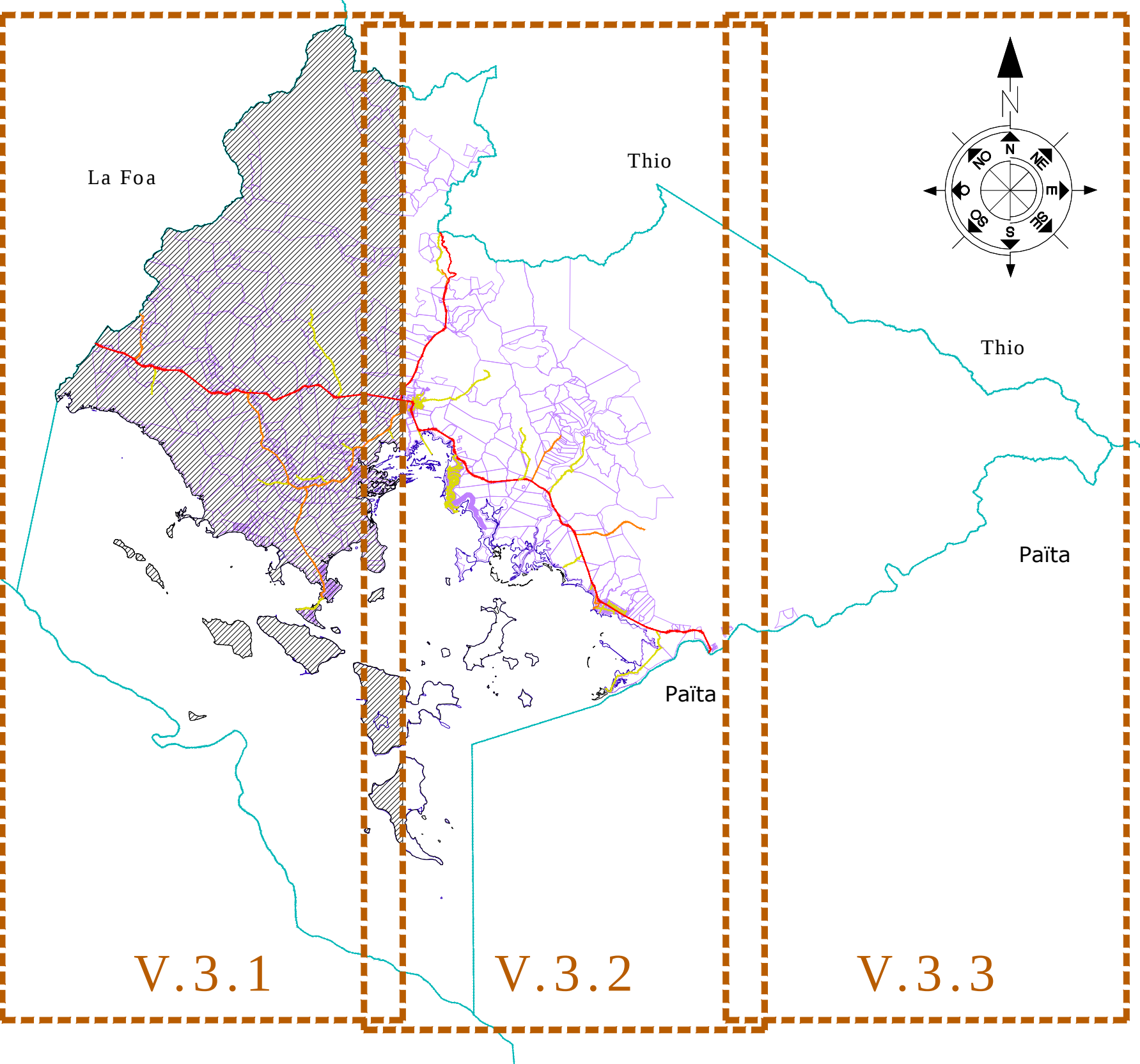
Sensibilité très forte

Sensibilité forte

Fond de plan : extraction DGF de données de la DITTE, de l'ADRAF, de la DAVINCI et de la DAVAR (2010-2011), généralisation des données à la précision de 1/25.000, 1/5.000, 1/2.000.
Parcelles : extraction DGF de données de la DITTE (base 2011), selon le fichier cadastre numérique 2010, généralisation des données à la précision de 1/25.000, 1/5.000, 1/2.000.
Sensibilité : extraction DGF de données et généralisation de données d'après le dossier de sensibilité centralisé par l'Agence Construction (2010-2012), généralisation des données à la précision de 1/25.000, 1/5.000, 1/2.000.
Zones : numérisation du cadastre d'après les données de l'Agence Construction (2010-2012), généralisation des données à la précision de 1/25.000, 1/5.000, 1/2.000.

Mis à jour par arrêté n° 451-2014/ARR/DFA du 13 février 2014
Mis à jour par arrêté n° 3055-2017/ARR/DFA du 24 octobre 2017
Modifié selon la procédure simplifiée par délibération n° 4-2019/APS du 11 janvier 2019
Modifié selon la procédure simplifiée par délibération n° 63-2019/APS du 19 décembre 2019

PLAN DE REPERAGE



Liste des plans des annexes
Planche V.3.1 : partie Ouest de la commune
Planche V.3.2 : partie Centrale de la commune
Planche V.3.3 : partie Est de la commune